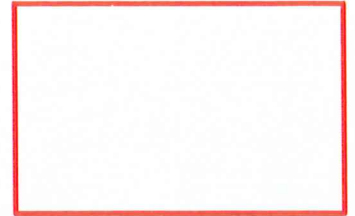


# Bulletin d'inscription



Trail de 10 km (5 euros)

Le dimanche 12 juillet 2026 à 10 h 00

Nom : .....en lettres capitales

Prénom : .....en lettres capitales

Sexe :  masculin  féminin année de naissance :

Courriel : .....@.....en lettres capitales

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

## DOCUMENT OBLIGATOIRE :

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du Code du Sport et à l'Article II A de la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme seront acceptés soit :

- Pour les licenciés, une copie de la licence FFA ou de la Fédération Française de Triathlon.
- Pour les clubs la licence de compétition de FSCF, FSGT et UFOLEP avec la mention Athlétisme
- N° licence : la licence UNSS ou UGSEL, si engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive.
- Pour les non licenciés joindre le certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie ou PPS athlé (parcours prévention santé) lien : [Parcours de Prévention Santé \(athle.fr\)](https://www.athle.fr/parcours-prevention-sante)

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats.  
Conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et Liberté » n°78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site.

**SIGNATURE OBLIGATOIRE**  
**(ou du représentant légal pour les mineurs)**

Je soussigné père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer à la course  
Je m'engage à prendre connaissance et respecter le règlement de l'épreuve

**Bulletin devant être réceptionné avant le : 06 juillet 2026**

Accompagné du chèque à l'ordre de FESTI CHATEAU

Adresse : ASSOCIATION FESTI CHATEAU, 4, Place de l'Eglise 59230 Château-L'Abbaye

# Règlement de la course :

## ORGANISATEURS

L'association FESTI CHATEAU de Château-l'Abbaye

## INSCRIPTIONS

- Conformément aux articles L 231-2 et L 231-3 du Code du Sport et à l'Article II A de la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) seront acceptés soit :

- pour les licenciés, une copie de

- **joindre une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass'Running, délivré par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course.**

- **ou joindre une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.**

- **ou joindre une copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si vous êtes engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire.**

- **pour les non licenciés ou autre licence sportive une copie du certificat médical, datant de moins d'un an, avec la mention «de non contre-indication à la course à pied ou à l'athlétisme en compétition » ou PPS athlé (parcours prévention santé) lien : [Parcours de Prévention Santé \(athle.fr\)](https://www.parcourspreventionsecuriteathle.fr)**

Renvoyer le bulletin d'inscription signé, accompagné de la participation de 5 euros pour les 10 km (à l'ordre de FESTI CHATEAU), et celui-ci devant être réceptionné le plus tard le 06 juillet 2026. Sinon inscription sur place entre 9 H 00 et 9 h 30 le jour de la course.

A envoyer à ASSOCIATION FESTI CHATEAU, 4, Place de l'Eglise 59230 Château-L'Abbaye

## L'EPREUVE

Course de 10km départ ouverte aux personnes nées en 2008 et avant.

## DOSSARDS

Les dossards sont à retirer le jour même à la salle des fêtes de château l'abbaye entre 9 H 00 et 9 H 45. Les coureurs ne portant pas de dossard ne seront pas admis sur le parcours.

Prévoir des fixations pour le dossard

## DEPARTS ET ARRIVEES

Le départ et l'arrivée de la course se fera devant la place de château l'abbaye

## COUVERTURE PHOTO ET AUDIOVISUELLE

Du fait de son engagement, le participant déclare avoir pris connaissance et accepté les dispositions légales et réglementaires relatives au droit de reproduction publique par l'image de l'évènement, dans le cadre de la promotion de celui-ci.

## ASSURANCE

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les coureurs s'inscrivent et participent sous leur propre et exclusive responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité : en cas d'accident consécutif à un mauvais état de santé, ainsi qu'en cas de vol. Dans le cas de l'annulation de l'épreuve pour un motif indépendant de l'organisation, ou si un participant se trouvait dans l'impossibilité de prendre part à la course quel qu'en soit le motif, aucun remboursement ne sera accepté.

## PARCOURS

Le parcours empruntera les chemins du village et des villages voisins en découvrant un circuit verdoyant.

## RAVITAILLEMENT

1 ravitaillement est prévu sur le parcours au 6km avec des poubelles pour jeter vos gobelets.

Il est interdit de jeter quoi que ce soit sur le parcours (gobelets, emballages...) sous peine de disqualification.

## PARTICIPATION

Les épreuves sont ouvertes à toute personne, licenciée ou non, nées en 2008 et avant pour le 10 Km.

La participation à la course implique de la part de chaque coureur l'acceptation du règlement.

**POSTE DE SECOURS** Assuré par 1 médecin positionné au départ de la course,

**SUR LE PARCOURS :**

**SECURITE SUR LE PARCOURS** : des signaleurs seront aux points d'intersection routière. Il vous incombe d'être tout de même très vigilant.

**RECOMPENSES** : Le premier de chaque catégorie recevra une récompense.